



**TECHNICIEN OU TECHNICIENNE – INTERPRÈTE
POSTE SAISONNIER À TEMPS PARTIEL**

NATURE DE LA FONCTION

Sous la responsabilité de la directrice des affaires étudiantes, de la formation continue et de l'international, le rôle principal et habituel du titulaire de ce poste consiste à interpréter à l'intention d'élèves sourds ou malentendants le message parlé des personnes avec qui l'étudiant doit communiquer durant les cours et les autres activités reliées à la vie éducative. Il offre entre autres les services suivants :

- Transmettre et rendre accessible à l'étudiant les propos échangés en classe;
- Être un modèle linguistique;
- Enrichir le vocabulaire de l'étudiant en lui fournissant les termes techniques;
- Au besoin, accomplir toutes autres tâches complémentaires ex : préparation de cours, rencontre avec un intervenant du Collège et travaux d'équipe.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec champ de spécialisation approprié ou détenir un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente;
- Bonne maîtrise du mode oral et maîtrise du LSQ niveau 4;
- La maîtrise du LSQ niveau 5 et 6 sera considéré comme un atout;
- Avoir au moins deux (2) années d'expérience en interprétariat;
- Une expérience en interprétariat en milieu scolaire sera considérée comme un atout.
- Une connaissance de la langue anglaise est un atout

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Capacité de travailler en équipe et être orienté solution;
- Autonomie, débrouillardise, initiative et facilité à communiquer;
- Grande capacité d'adaptation;
- Se tenir à jour dans ses connaissances.

STATUT

Temps partiel, 19 heures/semaine pour la session d'hiver 2019. À déterminer pour les prochaines sessions.

RÉMUNÉRATION ET AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Rémunération selon l'échelle salariale en vigueur au Collège soit un taux horaire situé entre 22,02 et 31,37 \$

ENTRÉE EN FONCTION

Le plus tôt possible

Toute personne intéressée à postuler doit faire parvenir sa candidature au plus tard le mardi 15 janvier 2019 à 12 h, au Service des ressources humaines à ressources.humaines@clafleche.qc.ca

Nous remercions toutes les personnes qui nous achemineront leur candidature. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront convoquées.

Le Collège Laflèche souscrit à un programme d'équité salariale et à un programme d'accès à l'égalité à l'emploi. Il invite les candidatures des femmes, des minorités visibles, des minorités ethniques, des autochtones et des personnes handicapées (certaines mesures d'accommodement possibles).